

## AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que permis afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus. <u>le mercredi 26 janvier 2022 à 19h30</u>, et que les sujets suivants seront pris en considération :

- 1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1730-22 décrétant les taux de taxes et compensations pour l'année 2022;
- 2. Appui à la désignation des représentants de la Couronne-Sud pour les postes d'administrateurs au Conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (EXO);
- 3. Autorisation de signatures Entente de principe entre le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries et la Ville de Saint-Constant Agrandissement de l'école Jacques-Leber;

4. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 21 janvier 2022.

Me Sophie Laflamme, greffière

Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.